

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## Commune de VILLECHETIVE

### 4.3.20 Document graphique

Centre de la commune au 1/2 000ème

Plan n°4.3.20	REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES À JOUR
Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : le 20/08/2019 Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 26/05/2021	
INITIATIVE Aménagement et Développement Adresse : 4, Parc des Coudres - 13000 VESOUL Tel : 03 84 75 48 87 - Fax : 03 84 75 51 89 initia@ccvpo.fr	0 20 40 60 80 100 m
Agence de Besançon Tel : 03 81 89 53 29 - initia@ccvpo.fr	* Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012 Plan cadastre actualisé en Octobre 2019

**Légende de la commune concernée :**

- Limite de la commune concernée
- Limite de zones et de secteur
- ZONES URBAINES**
- Us** Secteur de la zone U où l'assainissement autonome est autorisé
- UE** Zone urbaine destinée aux équipements d'intérêt collectif et de services
- Uoap** Secteur de la zone U soumis à des OAP
- ZONES AGRICOLES**
- A** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels
- ZONES NATURELLES ET FORESTIERES**
- N** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels
- Nf** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels
- Emplacements réservés et numéro d'opération
- Bâtiment agricole existant
- Liaisons douces à conserver ou à valoriser
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Espaces boisés classés
- Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :**
- Éléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
- Puits / Lavoir / Fontaine
- Eglise / Croix / Monument / Habitats troglodytiques / sculpture
- Cours d'eau, fossé, mare, étang
- Vergers de production (V1)
- Vergers au sein du village (V2)
- Bois, haies, bosquets
- Milieux humides (données DREAL)
- Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :**
- > Axe de ruissellement
- Secteur de risque d'inondation (données communales)

Commune	Identifiant	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
Villechétive	20-1	Aménagement public	Commune de Villechétive	1842
Villechétive	20-2	Aménagement hydrolique	Commune de Villechétive	1472
Villechétive	20-3	Aménagement de carrefour	Commune de Villechétive	141

